

Séance publique du 7 avril 2003

Délibération n° 2003-1140

commission principale : proximité, ressources humaines et environnement

objet : **Créations et transformations d'emplois**

service : Délégation générale aux ressources - Direction des ressources humaines - Service emploi-formation

Le Conseil,

Vu le rapport du 19 mars 2003, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

A - Créations d'emplois :

Direction générale

Direction de la prospective et stratégie d'agglomération :

Mission internationale et coopération décentralisée

Les actions que mène la communauté urbaine de Lyon depuis quatre ans au Liban dans le cadre de la coopération décentralisée et concernant le domaine de l'eau sont jugées globalement comme une expérience réussie en cela qu'elles contribuent à la mise en œuvre des principes du développement durable dans ce domaine.

Ce bilan positif résulte, d'une part, de la qualité du partenariat qui s'est instauré entre les acteurs du projet et, d'autre part, que la Communauté urbaine peut s'appuyer sur une présence permanente à Beyrouth. Cette présence était assurée jusqu'à présent par un coopérant de service national, ce qui n'est dorénavant plus possible.

La poursuite des actions menées par la Communauté urbaine nécessite donc la création d'un poste d'ingénieur subdivisionnaire contractuel pour une durée de 3 ans (poste n° 03120038).

Ce poste serait financé dans le cadre des subventions que la Communauté urbaine a sollicitées auprès du fonds de soutien aux initiatives concertées en coopération décentralisée (Ficod) dans le cadre du programme d'actions engagé dans le domaine de la gestion intégrée du cycle urbain de l'eau.

Délégation générale au développement urbain

Développement social urbain :

Par délibération du conseil de Communauté en date du 30 octobre 1995, a été créé un emploi de chef de projet contractuel au développement social (poste n° 95600310) dans le secteur de Vaulx en Velin.

Le contrat de ville de l'agglomération, voté lors de la séance du 10 juillet 2000, prévoyait quatre grands projets de ville dont celui de Vaulx en Velin.

Pour mener à bien ce projet, il convient de coordonner l'action des multiples acteurs, Etat, communauté urbaine de Lyon, Commune et organismes extérieurs qui participent au développement de ce secteur.

Il est donc proposé :

- de créer un poste de responsable d'un grand projet de ville (poste 03600360), poste créé par référence au cadre d'emplois des ingénieurs subdivisionnaires, ingénieurs en chef et rémunéré sur la base de l'indice majoré 680 plus régime indemnitaire des ingénieurs subdivisionnaires au 1er échelon,

- de supprimer le poste de chef de projet DSU (poste 95600310).

Service-emploi	Grade du poste	N° de poste	Observations
Direction générale Direction de la propreté			
adjoint au responsable de subdivision (2 postes)	technicien territorial technicien territorial principal technicien territorial chef	03532003 03532004	pérennisation contrat emploi jeune - délibération n° 2002-0797 du 23 septembre 2002
animateur de collecte (4 postes)	agent de maîtrise agent de maîtrise qualifié agent de maîtrise principal	03532005 03532006 03532007 03532008	idem
cantonnier	agent d'entretien agent d'entretien qualifié	03532009	pérennisation contrat emploi consolidé - délibération n° 2002-0797 du 23 septembre 2002
Direction de l'eau			
secrétaire	agent administratif agent administratif qualifié	03510706	pérennisation contrat emploi jeune - délibération n° 2002-0797 du 23 septembre 2002

B - Transformations d'emplois :

L'évolution des missions de certains services communautaires justifie les transformations suivantes :

Service-emploi actuel	N° de poste	Grade actuel	Emploi	Nouveau grade
Cabinet du président				
collaborateur de cabinet délibération n° 2001-0162 du 23 juillet 2001	01100032	conseiller technique	collaborateur de cabinet	administrateur 2° classe, 1ère classe et hors classe rémunération : espace indiciaire du cadre d'emploi + régime indemnitaire
Délégation générale aux ressources Direction des ressources humaines				
	94200008	directeur territorial	DRH	ingénieur en chef 1ère catégorie, 2° ou 1ère classe ou hors classe

Direction des finances				
	94300041	ingénieur subdivi- sionnaire	analyste financier	attaché territorial attaché territorial principal 2° ou 1ère classe
Direction des systèmes d'information et de télécommunication				
technicien infocentre	99180062	technicien territorial	chef de projet	ingénieur subdivisionnaire ou ingénieur en chef
assistant de gestion du parc	99180059	technicien territorial	administrateur système	ingénieur subdivisionnaire ou ingénieur en chef
technicien études	94400027	technicien territorial	chef de projet en télécom- munication	ingénieur subdivisionnaire ou ingénieur en chef
Direction de la logistique et des bâtiments				
	94400368	conservateur du patrimoine	archiviste	attaché de conservation
chauffeur	94400344	CS2N	agent de manutention espaces verts	agent d'entretien agent d'entretien qualifié
Délégation générale au développement urbain				
	94600205	attaché territorial	chargé de mission habitat	ingénieur subdivisionnaire ingénieur en chef
	94600265	agent administratif	secrétaire af- fectée au res- ponsable	adjoint administratif adjoint administratif principal 2° ou 1ère classe
	94600237	agent administratif	secrétaire af- fectée au res- ponsable	adjoint administratif adjoint administratif principal 2° ou 1ère classe
Direction de la voirie				
	94520563	agent administratif	secrétaire antenne de gestion	adjoint administratif adjoint administratif principal 2° ou 1ère classe
Direction de l'eau				
	94510626	agent administratif	secrétaire antenne de gestion	adjoint administratif adjoint administratif principal 2° ou 1ère classe

Direction de la propreté				
	94531906	agent administratif	assistant comptable	adjoint administratif adjoint administratif principal 2° ou 1ère classe
	94531896	agent administratif	secrétaire antenne de gestion	adjoint administratif adjoint administratif principal 2° ou 1ère classe

Vu ledit dossier ;

Vu ses délibérations n° 1995-0230 en date du 30 octobre 1995, n° 2001-0162 du 23 juillet 2001 et n° 2002-0797 en date du 23 septembre 2002 ;

Où l'avis de sa commission proximité, ressources humaines et environnement ;

DELIBERE

1° - Procède :

a) - aux créations d'emplois suivantes :

Service-emploi	Grade du poste	N° de poste	Observations
Direction générale Direction de la propreté			
adjoint au responsable de subdivision (2 postes)	technicien territorial technicien territorial principal technicien territorial chef	03532003 03532004	pérennisation contrat emploi jeune - délibération n° 2002-0797 du 23 septembre 2002
animateur de collecte (4 postes)	agent de maîtrise agent de maîtrise qualifié agent de maîtrise principal	03532005 03532006 03532007 03532008	Idem
cantonnier	agent d'entretien agent d'entretien qualifié	03532009	pérennisation contrat emploi consolidé - délibération n° 2002-0797 du 23 septembre 2002
Direction de l'eau			
secrétaire	agent administratif agent administratif qualifié	03510706	pérennisation contrat emploi jeune - délibération n° 2002-0797 du 23 septembre 2002

Direction de la prospective et stratégie d'agglomération Mission International et coopération décentralisée			
chargé de mission	ingénieur subdivisionnaire	03120038	poste financé
Délégation au développement urbain Développement social urbain			
responsable d'un grand projet de ville	ingénieur subdivisionnaire ingénieur en chef	03600360	poste rémunéré sur la base de l'indice 680 + primes poste cofinancé

b) - aux transformations d'emplois suivantes :

Service-emploi actuel	N° de poste	Grade actuel	Emploi	Nouveau grade
Cabinet du président				
collaborateur de cabinet délibération n° 2001-0162 du 23 juillet 2001	01100032	conseiller technique	collaborateur de cabinet	administrateur 2° classe, 1ère classe et hors classe Rémunération : espace indiciaire du cadre d'emploi + régime indemnitaire
Délégation générale aux ressources Direction des ressources humaines				
	94200008	directeur territorial	DRH	ingénieur en chef 1ère catégorie, 2° ou 1ère classe ou hors classe
Direction des finances				
	94300041	ingénieur subdivi- sionnaire	analyste financier	attaché territorial attaché territorial principal 2° ou 1ère classe
Direction des systèmes d'information et de télécommunication				
technicien infocentre	99180062	technicien territorial	chef de projet	ingénieur subdivisionnaire ou ingénieur en chef
assistant de gestion du parc	99180059	technicien territorial	administrateur système	ingénieur subdivisionnaire ou ingénieur en chef
technicien études	94400027	technicien territorial	chef de projet en télécom- munication	ingénieur subdivisionnaire ou ingénieur en chef
Direction de la logistique et des bâtiments				
	94400368	conservateur du patrimoine	archiviste	attaché de conservation
chauffeur	94400344	CS2N	agent de manutention espaces verts	agent d'entretien agent d'entretien qualifié

Délégation générale au développement urbain				
	94600205	attaché territorial	chargé de mission habitat	ingénieur subdivisionnaire
	94600265	agent administratif	secrétaire affectée au responsable	ingénieur en chef
	94600237	agent administratif	secrétaire affectée au responsable	adjoint administratif principal 2° ou 1ère classe
				adjoint administratif principal 2° ou 1ère classe
Direction de la voirie				
	94520563	agent administratif	secrétaire antenne de gestion	adjoint administratif principal 2° ou 1ère classe
Direction de l'eau				
	94510626	agent administratif	secrétaire antenne de gestion	adjoint administratif principal 2° ou 1ère classe
Direction de la propreté				
	94531906	agent administratif	assistant comptable	adjoint administratif principal 2° ou 1ère classe
	94531896	agent administratif	secrétaire antenne de gestion	adjoint administratif principal 2° ou 1ère classe

c) - à la suppression d'un emploi de chef de projet DSU (poste 95600310).

2° - La dépense supplémentaire en résultant, soit 85 000 €, sera prélevée sur les crédits inscrits au budget principal et au budget de l'assainissement de la Communauté urbaine - exercice 2003 - comptes 641 110 et 641 310.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,